
Un premier semestre lourdement affecté par la fermeture de la quasi-totalité des sites touristiques par des mesures liées à la poursuite de la crise sanitaire

I. Principaux faits marquants

Gouvernance

Le 7 janvier 2021, Franck Gervais a rejoint Pierre & Vacances-Center Parcs en qualité de Directeur Général du Groupe. X-Ponts de 44 ans, Franck Gervais a piloté avec succès pendant trois ans la transformation du secteur Europe du Groupe Accor. Auparavant, au sein du Groupe SNCF, il a assuré les fonctions de Directeur Général successivement de Thalys, puis de Voyages-SNCF.com. Cette combinaison d'expérience opérationnelle-digitale-marketing, de vision stratégique et de leadership reconnu, trouvera sa pleine application dans la conduite du Groupe vers l'avenir.

Incidence de la crise sanitaire sur les activités du Groupe et Procédure de conciliation

La persistance de la pandémie et ses mesures restrictives ont lourdement impacté les activités du Groupe au cours du 1^{er} semestre de l'exercice. En particulier, l'interdiction d'exploitation des remontées mécaniques cet hiver, ainsi que l'interdiction d'accès aux espaces aquatiques, restaurants et activités intérieures, sportives et de loisirs, ont obligé le Groupe à fermer la quasi-totalité des Résidences Pierre & Vacances et des Domaines Center Parcs sur le semestre.

Dans ce contexte, une procédure amiable de conciliation a été ouverte le 2 février à l'initiative du Groupe pour une durée de 4 mois, éventuellement prorogeable. Cette procédure a pour objectif d'aboutir à des solutions amiables avec les principaux partenaires du Groupe, créanciers et bailleurs en particulier, sous l'égide du conciliateur.

Les discussions entre le Groupe et ses différents partenaires financiers ont abouti à l'acceptation d'une offre de nouveau financement¹ en dette d'un montant maximal de 300 millions d'euros, composé d'une première tranche de 175 millions d'euros (devant être intégralement mise à disposition début juin 2021) et d'une seconde tranche, annulable sans pénalité, d'un montant maximum de 125 millions d'euros (pouvant être tirée, en tout ou partie fin octobre 2021 au plus tard). Ce financement aura principalement vocation à répondre aux besoins à court terme du Groupe liés à ses activités opérationnelles dans l'attente de la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres qui se poursuit en parallèle, plusieurs marques d'intérêts ayant été reçues par le Groupe.

Simultanément, le Groupe, qui a suspendu le règlement des loyers des partenaires des sociétés concernées par la conciliation, a initié des discussions avec ses bailleurs ou leurs principaux représentants dans la perspective d'élaborer des solutions communes sur le traitement des loyers.

Enfin, le Groupe sollicite des Pouvoirs Publics français des indemnités en se référant aux mesures adoptées sur les remontées mécaniques des stations de montagne.

¹ Les modalités de ce Nouveau Financement sont décrites de manière détaillée dans le communiqué de presse du 10 mai 2021

Plan stratégique Réinvention²

Le 18 mai, le Groupe a annoncé son nouveau plan stratégique à l'horizon 2025, Réinvention.

Ce plan stratégique, **créateur de performance et de valeur, repose sur une nouvelle vision d'un tourisme de proximité réinventé**, avec trois décisions majeures :

- une modernisation radicale et une montée en gamme généralisée, supportée par des investissements supplémentaires (130 millions d'euros) par rapport au précédent plan, en complément d'un programme de rénovation de plus de 700 millions d'euros sur les Domaines Center Parcs, financé majoritairement par leurs propriétaires,
- la bascule d'une offre d'hébergeur à une offre 100% expérientielle, plus digitale, personnalisée et servicielle,
- un développement ambitieux et responsable, de nouveaux concepts, plaçant nos expertises immobilières au service de l'expérience client.

Cette stratégie, doit se traduire par une **performance³ en forte croissance** :

- Un chiffre d'affaires envisagé des activités touristiques s'élevant à 1 838 millions d'euros en 2025 (1 587 millions d'euros en 2023), en croissance de 473 millions d'euros par rapport à 2019,
- Une réduction des coûts des fonctions supports pour atteindre 7,5% du chiffre d'affaires en 2025 (vs. 12,6% en 2019), soit 24 millions d'euros d'économies supplémentaires,
- Un EBITDA⁴ cible du Groupe de 275 millions d'euros en 2025 (146 m€ en 2023), dont 255 millions d'euros générés par les activités touristiques et 20 millions d'euros par les activités immobilières. La marge opérationnelle courante des activités touristiques devrait atteindre 5% en 2023 et 10% en 2025.
- Des flux de trésorerie avant financement de 176 millions d'euros en 2025 (49 millions d'euros en 2023), soit une génération de trésorerie opérationnelle de 273 millions d'euros sur la période 2022 à 2025.

II. Activité et résultats du 1^{er} semestre 2020/2021 (1^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021)

Les éléments financiers commentés ci-après sont issus du Reporting opérationnel, plus représentatif des performances et de la réalité économique de la contribution de chacun des métiers du Groupe, i.e. hors incidence de l'application d'IFRS 16 pour l'ensemble des états financiers et hors application d'IFRS 11 pour les éléments de compte de résultat (sans changement par rapport à la présentation du reporting opérationnel historique du Groupe)

Par ailleurs, la réorganisation opérationnelle et juridique mise en place depuis le 1^{er} février 2021, se traduisant par le regroupement de chacune des activités du Groupe au sein de Business Lines distinctes et autonomes, entraîne une modification de l'information sectorielle en application de la norme IFRS8. La principale conséquence pour la communication des résultats du Groupe est la présentation de la contribution de chaque secteur opérationnel, en ce compris le secteur opérationnel « Adagio »⁵. Les exercices antérieurs au changement de la structuration juridique sont présentés par activité (Tourisme et Immobilier), conformément au reporting opérationnel historique du Groupe.

Pour rappel, le Reporting opérationnel du Groupe est présenté en Note 3 – Informations par secteur opérationnel de l'annexe aux comptes consolidés semestriels. Un tableau de réconciliation avec les états financiers primaires est présenté ci-après.

² Le financement intégral de ce plan demeure conditionné à la réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres. Les objectifs mentionnés dans le plan stratégique prévalent sur tout objectif contraire précédemment communiqué par le Groupe.

³ Plusieurs informations financières complémentaires, ainsi que des éléments financiers résumant les termes du Nouveau Financement et la position envisagée de la liquidité du Groupe entre juin 2021 et septembre 2022 sur la base des principales hypothèses retenues, figurent en annexe à la présentation détaillée du plan stratégique, disponible sur le site internet du Groupe (www.groupepvcp.com) dans la rubrique « Présentations ». Il est précisé en particulier que les éléments financiers communiqués au titre de l'exercice 2021 dans cette présentation constituent des données prospectives établies à la date du 15 avril 2021 dans le cadre de la procédure de conciliation qui demeurent soumises à des aléas importants liés notamment à la reprise d'activité du Groupe. Ces éléments n'intègrent pas le résultat des discussions en cours avec les différents partenaires du groupe ni les éventuels dispositifs indemnitaires de l'Etat en cours d'instruction et ne constituent donc ni un objectif, ni un estimé ni une prévision ou estimation.

⁴ EBITDA : Résultat Opérationnel Courant avant provisions et amortissements.

⁵ Ce secteur regroupe la contribution des sites pris à bail par le groupe PVCP exploités sous la marque Adagio et confiés en gestion à la joint-venture Adagio SAS, ainsi que la quote-part détenue par le Groupe de la contribution d'Adagio SAS.

2.1. Chiffre d'affaires

<i>en millions d'euros</i>	2020/2021 <i>selon reporting opérationnel</i>	2019/2020 <i>selon reporting opérationnel</i>	Evolutions
Tourisme	165,0	547,4	-69,9%
- Center Parcs Europe	93,2	320,7	-70,9%
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	46,3	152,0	-69,5%
- Adagio	25,5	74,7	-65,9%
dont chiffre d'affaires de location	108,3	367,1	-70,5%
- Center Parcs Europe	64,8	211,3	-69,3%
- Pierre & Vacances Tourisme Europe	23,4	92,2	-74,6%
- Adagio	20,1	63,6	-68,3%
Immobilier	132,2	148,6	-11,0%
Total 1^{er} semestre	297,2	696,0	-57,3%

- **Chiffre d'affaires touristique**

Au 1^{er} semestre 2020/2021, le chiffre d'affaires des activités touristiques s'établit à 165,0 millions d'euros, en retrait de 69,9% par rapport au 1^{er} semestre 2019/2020, les activités du Groupe ayant été lourdement impactées par la poursuite de la crise sanitaire en Europe et les mesures de restriction y afférentes :

- Center Parcs Europe enregistre une baisse de 70,9%, marquée par une exploitation très faible des Domaines belges, français et allemands, fermés sur une grande partie du semestre (dès début novembre), et des offres réduites dans les Domaines néerlandais (jauges ou fermetures de l'Aquamundo, des activités indoor et des restaurants) ;
- Pierre & Vacances Tourisme Europe affiche un retrait de 69,5%, pénalisé par la fermeture de la quasi-totalité des résidences pendant le 2^{ème} confinement et des réouvertures limitées sur le reste du semestre, notamment à la montagne compte tenu de la fermeture des remontées mécaniques.
- L'activité des résidences Adagio est en baisse de 65,9%, affectée par l'absence des clientèles d'affaires et internationale, et la fermeture de près d'un tiers des appartements.

- **Chiffre d'affaires du développement immobilier**

Au 1^{er} semestre de l'exercice 2020/2021, le chiffre d'affaires du développement immobilier est de 132,2 millions d'euros, à comparer à 148,6 millions d'euros, résultant principalement des opérations de rénovation de Domaines Center Parcs (65,8 millions d'euros), de la contribution des résidences Senioriales (33,6 millions d'euros) et du Center Parcs Lot-et-Garonne (16,9 millions d'euros).

2.2 Résultats

Les performances du Groupe sont structurellement déficitaires sur le 1^{er} semestre de l'exercice du fait de la saisonnalité de ses activités. Au 31 mars 2021, les résultats sont en outre lourdement impactés par la poursuite de la crise sanitaire.

en millions d'euros	S1 2021	S1 2020
Chiffre d'affaires	297,2	696,0
Tourisme	165,0	547,4
Immobilier	132,2	148,6
EBITDA	-286,1	
Tourisme	-279,1	
Center Parcs Europe	-176,6	
Pierre & Vacances Tourisme Europe	-77,2	
Adagio	-25,3	
Immobilier	-7,0	
Résultat opérationnel courant	-307,2	-125,6
Tourisme	-297,3	-116,7
Immobilier	-9,9	-9,0
Résultat financier	-13,1	-10,5
Autres charges et produits non opérationnels	-11,2	-10,6
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	-0,9	-0,6
Impôts	-9,6	1,6
Résultat net	-342,0	-145,8
<i>Part du Groupe</i>	-342,2	-145,8
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	+0,2	0,0

Le résultat opérationnel courant s'établit à -307,2 millions d'euros (vs. -125,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019/2020), fortement pénalisé par la fermeture ou l'exploitation avec une offre réduite d'un grand nombre de sites sur la majeure partie du semestre.

Le Groupe enregistre ainsi une baisse de chiffre d'affaires de ses activités touristiques de -382 millions d'euros, se traduisant par une perte de près de -190 millions d'euros intégrant, au-delà de la réduction des charges liée à la fermeture partielle ou totale des sites :

- les indemnités liées à la baisse d'activité (essentiellement au titre de l'activité partielle en France) pour un montant d'environ 30 millions d'euros,
- les économies de loyers pour un montant net de 20 millions d'euros, limitées à ce stade, dans l'attente de l'issue des négociations en cours, (i) aux loyers des bailleurs individuels suspendus au titre de la période de fermeture administrative⁶ (novembre à mi-décembre 2020), (ii) aux économies nettes réalisées par l'application des accords conclus avec les bailleurs institutionnels pour la période mars-mai 2020 et portant sur ce 1^{er} semestre de l'exercice 2020/2021 (franchises / variabilisation des loyers avec minimum garantis, nettes du provisionnement de loyers au titre de clauses de retour à meilleure fortune).

Le 1^{er} semestre enregistre également les économies réalisées dans le cadre du plan Change Up pour un montant de 12 millions d'euros.

Les charges financières nettes s'élèvent à -13,1 millions d'euros, en augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2019/2020 du fait notamment de charges d'intérêts supplémentaires liées au tirage des lignes de crédit et au Prêt Garanti par l'État obtenu en juin 2020.

⁶ sur la base du principe d'exception d'inexécution

Les autres charges et produits non opérationnels s'élèvent à -11,2 millions d'euros. Ils intègrent principalement les coûts liés à la réorganisation juridique et à la procédure de conciliation pour un montant de 6,6 millions d'euros ainsi que des dépréciations d'actifs incorporels et de stocks immobiliers pour un total de 3,1 millions d'euros.

La charge d'impôts s'élève à -9,6 millions d'euros, suite notamment à une reprise d'impôts différés actifs en France.

La perte nette du Groupe s'établit à - 342,0 millions d'euros, vs. - 145,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019/2020, dans un contexte de poursuite de crise sanitaire.

2.3. Eléments bilanciels

Bilan simplifié

<i>en millions d'euros</i>	31/03/2021	30/09/2020	Variations
Ecart d'acquisition	138,2	140,0	-1,8
Immobilisations nettes	345,9	362,3	-16,4
Actifs en location financement	83,4	86,1	-2,7
TOTAL EMPLOIS	567,5	588,4	-20,9
Fonds propres	-425,2	-83,9	-341,3
Provisions pour risques et charges	86,9	111,2	-24,3
Dettes financières nettes	644,7	330,6	314,1
Dettes liées aux actifs en location financement	93,2	94,7	-1,5
BFR et autres	167,9	135,8	32,1
TOTAL RESSOURCES	567,5	588,4	-20,9

Dettes financières nettes

<i>en millions d'euros</i>	31/03/2021	30/09/2020	Variations	31/03/2020	Variations
Dettes bancaires / obligataires	532,4	528,8	3,6	269,4	263,0
Trésorerie (nette des découverts / revolving tirés)	112,3	-198,3	310,6	31,8	80,5
<i>Trésorerie disponible</i>	-149,6	-205,3	55,7	-252,8	103,2
<i>Lignes de crédit tirées et découvertes</i>	261,9	7,0	254,9	284,6	-22,7
Dettes financières nettes	644,7	330,6	314,1	301,2	343,5

La dette financière nette (*Dettes Bancaires / obligataires minorées de la trésorerie nette*) au 31 mars 2021 (644,7 millions d'euros) correspond principalement :

- au Prêt Garanti par l'État obtenu en juin 2020 pour un montant nominal de 240 millions d'euros ;
- à l'ORNANE émise en décembre 2017 pour un montant nominal de 100 millions d'euros ;
- aux emprunts obligataires « Euro PP » émis respectivement en juillet 2016 pour un montant nominal de 60 millions d'euros et en février 2018 pour un montant nominal de 76 millions d'euros ;
- aux crédits contractés par le Groupe dans le cadre du financement des programmes immobiliers destinés à être cédés pour 46,2 millions d'euros (dont 24,8 millions d'euros sur le programme CP du Lot-et-Garonne, 12,5 millions d'euros sur le programme d'Avoriaz et 8,9 millions d'euros de crédits d'accompagnement Senioriales) ;
- aux lignes de crédits tirées dans le contexte de la crise sanitaire pour un montant de 261,9 millions d'euros (revolving, lignes de crédit confirmées et découvertes autorisés) ;
- à des intérêts courus pour un montant de 9,4 millions d'euros ;
- nette de la trésorerie disponible, pour un montant de 149,6 millions d'euros.

III. Perspectives

Procédure de conciliation

Le Groupe finalise la documentation contractuelle finale et la levée des conditions suspensives liées à la mise en place d'un Nouveau Financement, dont la première tranche, d'un montant de 175 millions d'euros, devrait être intégralement mise à disposition dans les prochains jours.

Pour rappel, ce nouvel emprunt permet au Groupe de financer son activité future dans l'attente d'une opération de renforcement de ses fonds propres, pour laquelle la signature d'un accord est envisagée au plus tard en début d'année 2022 (des échanges sont en cours avec plusieurs investisseurs ayant manifesté leur intérêt).

Conformément aux conditions applicables à ce Nouveau Financement, la procédure de conciliation a été prorogée jusqu'au 2 décembre 2021 afin de permettre au Groupe de finaliser ses discussions avec ses différents partenaires sous l'égide des conciliateurs. Dans le cadre de la conciliation, les échanges menés avec les principaux représentants des bailleurs individuels ont abouti, le 27 mai dernier, à la formulation d'une proposition par le Groupe de règlement partiel des loyers, assortie de plusieurs options, conditions et engagements. Cette proposition prévoit notamment une reprise de paiement des loyers non abandonnés le 31 juillet 2021 au plus tard au bénéfice des bailleurs qui accepteraient d'y adhérer. Les discussions avec les bailleurs institutionnels des sociétés concernées par le périmètre de conciliation se poursuivent en parallèle.

Réservations touristiques

Depuis l'annonce du déconfinement en avril dernier, le Groupe enregistre des réservations touristiques en forte hausse, aussi bien pour des départs immédiats que pour la haute saison estivale. Les flux de réservations hebdomadaires ont ainsi triplé au cours des 6 dernières semaines et sont supérieurs, depuis 3 semaines, à ceux de la même période de l'année 2019.

Ces tendances encourageantes confortent le Groupe sur sa capacité de rebond après plus d'un an de crise sanitaire.

IV. Annexe : Tableaux de réconciliation

Comme rappelé ci-dessus, la communication financière du Groupe est en ligne avec le Reporting opérationnel, représentatif des performances et de la réalité économique de la contribution de chacun des métiers du Groupe, i.e. :

- hors incidence de l'application d'IFRS 16 pour l'ensemble des états financiers. En effet, dans le reporting financier interne du Groupe, la charge de loyers est reconnue en charge opérationnelle. Les économies de loyers, obtenues sous la forme d'avoires ou de franchises, sont reconnues en déduction de la charge opérationnelle au moment où la dette de loyers est éteinte juridiquement. En revanche, selon la norme IFRS 16, la charge de loyers est remplacée par des intérêts financiers et par la charge d'amortissement linéaire sur la durée de location du droit d'utilisation. Les économies de loyer obtenues des bailleurs ne sont pas reconnues au compte de résultat, mais viennent en déduction de la valeur du droit d'utilisation et de l'obligation locative, minorant d'autant les amortissements et les frais financiers restant à comptabiliser sur la durée résiduelle des baux ;
- avec la présentation des co-entreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle (donc hors application de la norme IFRS 11) pour les éléments du compte de résultat.

Pour rappel, le Reporting opérationnel du Groupe tel que suivi par le Management, conformément à la norme IFRS 8, est présenté dans la Note 3 – Informations par secteur opérationnel de l'annexe aux comptes consolidés semestriels au 31 mars 2021.

Les tableaux de réconciliation avec les états financiers primaires sont par conséquent présentés ci-après :

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2021	Retraitements IFRS 11	Incidence IFRS 16	S1 2021
	reporting opérationnel			IFRS
Chiffre d'affaires	297,2	-12,5	-40,2	244,5
Achats et services extérieurs	-449,7	+23,1	+195,1 ⁽¹⁾	-231,5
Charges et produits d'exploitation	-128,0	+3,8	+0,1	-124,1
Dotations aux amortissements / provisions	-26,7	+2,0	-122,3	-147,0
Résultat opérationnel courant	-307,2	+16,3	+32,7	-258,1
Autres charges et produits opérationnels	-11,2	-	-	-11,2
Résultat financier	-13,1	+1,3	-81,7	-93,5
QP résultat sociétés mises en équivalence	-0,9	-17,6	-1,7	-20,2
Impôts sur les résultats	-9,6	-0,1	-	-9,7
RESULTAT NET	-342,0	-	-50,7	-392,7

(1) Dont :

- Coût des ventes : +40,0 m€,
- Loyers : +155,1 m€ : dans le reporting financier interne du Groupe, la charge de loyers est reconnue en charge opérationnelle. Les économies de loyers, obtenues sous la forme d'avoires ou de franchises, sont reconnues en déduction de la charge opérationnelle au moment où la dette de loyers est éteinte juridiquement. Le montant de 155 M€ intègre ainsi 18 M€ de franchise de loyer au titre des périodes de fermetures administratives durant laquelle le Groupe considère, sur la base du fondement juridique de l'exception d'inexécution ou sur celui des dispositions de l'Article 1722 du Code Civil, que la dette de loyer est éteinte.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2020	Retraitements	Incidence	S1 2020
	reporting	IFRS 11	IFRS 16	IFRS
	opérationnel			
Chiffre d'affaires	696,0	- 31,0	- 36,4	628,7
Achats et services extérieurs	-591,2	+26,5	+222,9*	- 341,8
Charges et produits d'exploitation	-204,0	+7,7	+3,6	-192,7
Dotations aux amortissements / provisions	-26,4	+2,0	-135,6	-160,0
Résultat opérationnel courant	- 125,6	+5,2	+54,5	- 65,9
Autres charges et produits opérationnels	- 10,6	+ 0,2	0,0	- 10,4
Résultat financier	- 10,5	+1,5	- 68,5	- 77,5
QP résultat sociétés mises en équivalence	- 0,6	- 6,7	- 0,9	- 8,2
Impôts sur les résultats	+ 1,6	- 0,2	+ 0,9	+ 2,3
RESULTAT NET	- 145,8	0,0	- 14,0	- 159,8

* Dont Coût des ventes : +35,8 m€, Loyers : +187,1 m€

Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2021	Incidence	S1 2021
	reporting	IFRS 16	IFRS
	opérationnel		
Ecart d'acquisition	138,2	-	138,2
Immobilisations nettes	345,9	-	345,9
Actifs en location financement / Droits d'utilisation	83,4	+2 208,3	2 291,7
Emplois	567,5	2 208,3	2 775,8
Fonds propres	-425,2	-528,1	-953,3
Provisions pour risques et charges	86,9	+11,1	98,0
Dettes financières nettes	644,7	-	644,7
Dettes liées aux actifs en location financement / Obligations locatives	93,2	+2 767,8	2 861,1
BFR et autres	167,9	-42,6	163,3
Ressources	567,5	2 208,3	2 775,8

<i>(en millions d'euros)</i>	FY 2020	Incidence	FY 2020
	reporting	IFRS 16	IFRS
	opérationnel		
Ecart d'acquisition	140,0	0,0	140,0
Immobilisations nettes	362,3	- 2,5	359,8
Actifs en location financement / Droits d'utilisation	86,1	+ 2 247,8	2 333,9
Emplois	588,4	+ 2 245,3	2 833,7
Fonds propres	-83,9	- 477,3	- 561,2
Provisions pour risques et charges	111,2	+ 6,9	118,1
Dettes financières nettes	330,6	0,0	330,6
Dettes liées aux actifs en location financement / Obligations locatives	94,7	+ 2 789,5	2 884,2
BFR et autres	135,8	- 73,9	61,9
Ressources	588,4	+ 2 245,3	2 833,7

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2021 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	S1 2021 IFRS
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	-293,9	+73,2	-220,7
Variation du besoin en fonds de roulement	-4,8*	+32,5	27,7*
Flux provenant de l'activité	-298,7	+105,7	-193,0
Investissements nets liés à l'exploitation	-11,4	-	-11,4
Investissements nets financiers	+3,1	-	+3,1
Acquisition de filiales	+0,9	-	+0,9
Flux affectés aux investissements	-7,4*	-	-7,4*
Flux de trésorerie opérationnels	-306,1	+105,7	-200,4
Flux affectés au financement	-4,4	-105,7	-110,1
VARIATION DE LA TRESORERIE	-310,5	-	-310,5

(en millions d'euros)	S1 2020 reporting opérationnel	Incidence IFRS 16	S1 2020 IFRS
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	-130,3	+118,6	-11,7
Variation du besoin en fonds de roulement	-11,4*	+32,3	21,0*
Flux provenant de l'activité	-141,7	150,9	9,3
Investissements nets liés à l'exploitation	-22,2	0,0	-22,2
Investissements nets financiers	-5,0	0,0	-5,0
Acquisition de filiales	-0,2	0,0	-0,2
Flux affectés aux investissements	-27,4*	0,0	-27,4*
Flux de trésorerie opérationnels	-169,1	150,9	-18,1
Flux affectés au financement	23,8	-150,9	-127,1
VARIATION DE LA TRESORERIE	-145,3	0,0	-145,3

* Reclassement de la remontée de résultat des sociétés mises en équivalence (+0,4 million d'euros au S1 2020/21 et + 0,7 million d'euros au S1 2019/20) des flux affectés aux investissements aux flux provenant de l'activité (variation de BFR).

Retraitements IFRS 11 :

Pour son reporting opérationnel, le Groupe continue d'intégrer les co-entreprises selon la méthode proportionnelle, considérant que cette présentation traduit mieux la mesure de sa performance. En revanche, les co-entreprises sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés IFRS.

Incidence IFRS 16 :

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit l'exercice 2019/2020 pour le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs.

Le Groupe a opté pour la méthode de transition rétrospective simplifiée, avec calcul rétrospectif du droit d'utilisation. Le choix de cette méthode implique que les périodes précédentes ne seront pas retraitées.

Comme présenté dans la Note relative aux Principes Comptables de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe, l'application d'IFRS 16 conduit à :

- ✓ reconnaître au bilan tous les engagements de location, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle et les contrats de location-financement, avec la constatation :
 - d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat de location ;
 - d'une dette au titre de l'obligation de paiements de loyers futurs.

La charge de loyers est annulée en contrepartie du remboursement de la dette et de la reconnaissance des intérêts financiers. Le droit d'utilisation fait quant à lui l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de location.

- ✓ annuler, dans les comptes consolidés, une quote-part du chiffre d'affaires et de la plus-value au titre des cessions réalisées dans le cadre des opérations immobilières avec des tiers (compte tenu des contrats de location détenus par le Groupe). Compte tenu du business model du Groupe reposant sur ses deux métiers distincts, tels que suivis et présentés pour son reporting opérationnel, un tel retraitement ne permet pas de mesurer et refléter la performance économique de l'activité immobilière du Groupe, c'est pourquoi le Groupe continue de présenter, pour sa communication financière, les opérations immobilières telles qu'elles sont issues de son suivi opérationnel.

Pour toute information :

Relations Investisseurs et Opérations Stratégiques

Emeline Lauté
+33 (0) 1 58 21 54 76
info.fin@groupepvcp.com

Relations Presse

Valérie Lauthier
+33 (0) 1 58 21 54 61
valerie.lauthier@groupepvcp.com